

SAISON 2024/2025

www.balma.arc-club.fr



Equipe féminine D2 de Balma



Compétition TAE

16 juin 2024 – Stade municipal de Balma



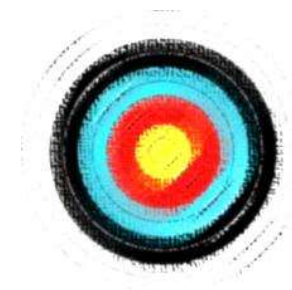
Compétition de Run Archery

7 juillet 2024 – Parc Lagarde Balma

Balma Club
ARC



- Inscriptions
- Cotisations
- Lieux d'entraînement
- Horaires d'entraînement
- Contacts
- Manifestations organisées





BALMA ARC CLUB

contact@balma.arc-club.fr

Agrément FFTA : 11 31 093 – Siret : 821 889 797 00014

Siège social : 4 ave Georges Pradel – Gymnase du Collège – 31130 BALMA

Inscriptions

Pour les nouveaux adhérents, elles débuteront le **7 septembre 2024**.

Pour les anciens adhérents : afin de permettre d'évaluer la capacité d'accueil du club, les anciens membres sont invités à effectuer leur renouvellement de licence dans les meilleurs délais.

Pour les jeunes de l'École de sport, il faut être âgé de **8 ans minimum** le jour de l'inscription.

Lieux et horaires d'entraînements

En salle (entre septembre et mars) au **gymnase du collège de Balma** (4 avenue Georges Pradel) :

- Les **lundis entre 17h30 et 20h30**
- Les **vendredis entre 20h et 23h**
- Les **samedis entre 8h30 et 12h45**

Le détail des horaires est à confirmer lors de l'inscription ou à voir avec les entraîneurs du club.

Entraînements libres : horaire d'ouverture en fonction des places et suivant le rythme des créneaux d'entraînements.

En extérieur (entre mars et août) **stade Latécoère** avec un pas de tir couvert (chemin de la Plaine à Balma).

Du lundi au vendredi : 18h – 20h

Samedi : 9h – 13h

Entraînements spécifiques à définir avec les entraîneurs en début de saison extérieure.

Entraînements spécifiques de Run Archery le samedi matin + le vendredi soir en salle.



SAISON 2024/2025

Montants des cotisations

Droits d'entrée dans l'association (première adhésion)	15 €
Licence sportive FFTA (adultes + de 20 ans)	169 €
Licence sportive FFTA (jeunes - de 20 ans)	158 €
Licence sportive FFTA (jeunes balmanais - de 20 ans)	153 €
Licence FFTA étudiante (présenter une licence FFSU valide)	117 €
Licence découverte (à partir du 1 ^{er} mars 2025)	70 €
Location d'un arc d'initiation pour un an (caution = 100 €)	45 €
Location d'un arc de compétition (sur avis de l'entraîneur) pour un an (caution = 400 €)	80 €
Location autre/an (branches par exemple ; caution = 100 €)	25 €
Tenue club : tee shirt (34 €) / pantalon (27 €) / veste (45 €) / short (22 €)	



Contacts

Président	Vincent DENHEZ president@balma.arc-club.fr	06.81.22.16.03
Vice-Président	Christophe LE VAN THOI vicepdt@balma.arc-club.fr	07.87.86.09.83
Secrétaire	Juliette AUMONIER secretaire@balma.arc-club.fr	06.22.98.78.02
Trésorière	Valérie LE VAN THOI tresorier@balma.arc-club.fr	06.82.30.10.25



Quelques dates prévisionnelles à retenir

- 9 sept. 2024 : début des entraînements en salle
- 30 nov. et 1 déc. 2024 : compétition de tir en salle organisée par le club
- 4 et 5 janv. 2025 : compétition de tir en salle organisée par le club
- 29 mars 2025 : compétition salle interne au club
- 5 avril 2025 : rencontre jeunes Balma
- 22 juin 2025 : compétition TAE organisée par le club
- 28 juin 2025 : tir du Roy, compétition amicale interne au club
- 5 et 6 juillet 2025 : Run Archery organisé par le club